

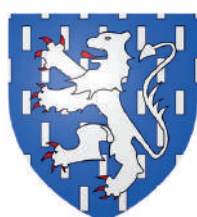


Templemars

Infos

2ÈME TRIMESTRE 2026 # 156

Le magazine des Templemarois



www.templemars.fr



ÉDITO

Chères Templemaroises, chers Templemarois,

C'est avec émotion et humilité que je m'adresse à vous dans le premier numéro du Templemars Infos de ce nouveau mandat.

Ce mandat a pour moi une résonance particulière. Il s'inscrit dans la continuité d'un engagement déjà ancien au service de notre commune. Cette expérience, je la mets aujourd'hui au service d'une ambition simple : agir avec justesse, écoute et responsabilité, pour chacune et chacun d'entre vous.

Être Maire, c'est d'abord être proche de ses concitoyens. Être à l'écoute, répondre, expliquer et parfois décider mais toujours dans le souci de l'intérêt général. Nous aurons à faire des choix. Nous les assumerons avec sérieux, dans un esprit de dialogue et de transparence. Au fil de ce mandat, nous avancerons avec une volonté constante : être utiles, concrets, présents, améliorer ce qui doit l'être, accompagner les évolutions, et rester fidèles à ce que nous sommes.

Nous sommes tous profondément attachés à notre commune. Une commune avec une histoire, une identité, un esprit de village auquel nous tenons. Préserver cet équilibre tout en préparant l'avenir est au cœur de notre action. Nous voulons aussi faire vivre Templemars, en cultivant ce qui nous rassemble : les moments partagés, la vie associative, la richesse de notre patrimoine. C'est dans ces instants que se construit le lien entre nous.

Cet avenir, nous le pensons avec attention pour nos enfants, pour notre environnement, pour notre cadre de vie, notre sécurité pour ce qui fait la qualité de notre quotidien. Préserver, valoriser, transmettre sont les repères qui guideront nos choix.

Plus que jamais, nous souhaitons construire avec vous. Car l'avenir de Templemars ne se décrète pas : il se partage.

Templemars, une histoire à préserver, un avenir à construire, ensemble.

Bien à vous

Pierre-Henri Desmettre
Maire de Templemars

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2026 2 DELIBERATIONS ONT ETE PRISES :

Les élus ont désigné **les représentants de la commune au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**. Conformément à la réglementation, le conseil d'administration comptera 11 membres : le Maire, 5 représentants élus du conseil municipal (dont 1 issu de la liste minoritaire) et 5 membres extérieurs désignés par le Maire.

Les conseillers municipaux ont choisi, à l'unanimité, de procéder à cette désignation à main levée. Les cinq représentantes élues au sein du conseil d'administration du CCAS sont :
E. De Seixas, N. Boucquey, S. Montagnon-Lion, J. Godefroid et M. Delemer.

Les élus ont également procédé à **la création et à la désignation des membres de 9 commissions municipales**. Ces instances de travail permettent d'étudier les projets communaux avant leur présentation en Conseil municipal.

- **Action sociale, logement, finances et devoir de mémoire** : E. De Seixas, H. Degila, J. Godefroid, S. Montagnon-Lion, M. Delemer.
- **Commerces, emploi, modernisation de l'action municipale** : V. Ponthieu, D. Meniel, S. Montagnon-Lion, A. Wagrowski, J. Facompré.
- **Vie scolaire, périscolaire, petite enfance, enfance et jeunesse, Conseil Municipal des Enfants** : E. Duhaut, N. Boucquey, P. Andreu, A. Wagrowski, D. Debeire.
- **Travaux, espaces verts et sécurité** : D. Vindreau, N. Boucquey, E. Bailloeuil, S. Denys, J. Griffard.
- **Animation municipale et lecture publique** : M-L Lion-Duvivier, F. Boumaza, D. Meniel, J. Hyvoz, E. Dupont.
- **Vie associative, culturelle, sportive et caritative** : X. Duhaut, D. Meniel, B. Pruvost, H. Degila, J. Facompré.
- **Urgence climatique, écologique et sanitaire, condition animale** : E. Cailleateau, B. Pruvost, A. Wagrowski, F. Boumaza, E. Dobbelaere.
- **Urbanisme, communication, démocratie locale** : N. Boucquey, P. Andreu, S. Montagnon-Lion, D. Meniel, J. Griffard.
- **Culture, histoire et patrimoine** : F. Vanuxem, B. Pruvost, J. Hyvoz, A. Wagrowski, E. Dupont.

Composées d'élus de la majorité municipale et de la liste minoritaire, ces commissions traduisent la volonté de renforcer le travail collectif, la concertation et le suivi des projets au service des habitants.

CITOYENNETÉ

DEMOCRATIE LOCALE : qu'entendons-nous par démocratie locale ?

La municipalité de Templemars souhaite renforcer la participation citoyenne en s'appuyant sur l'intelligence collective, recueillir le vécu des habitants et encourager l'émergence d'initiatives innovantes en faveur du bien vivre ensemble dans un contexte de transition écologique.

Cette démarche repose sur une volonté claire : construire avec les Templemarois !

Concrètement, il s'agira de recueillir votre avis sur des sujets précis ou sur les actions que vous estimez prioritaires à Templemars.

Appels à idées, réunions publiques et espace collaboratif : plusieurs dispositifs seront déployés pour associer les Templemarois aux décisions locales prises dans un équilibre budgétaire maîtrisé.

Commençons par la disponibilité de vos nouveaux élus municipaux à vous écouter ! Première étape annoncée : la diffusion en direct des conseils municipaux est en étude.

Restez attentifs à la prochaine action de démocratie locale !



Stéphanie MONTAGNON - LION
Conseillère déléguée à la démocratie locale



Elisabeth CAILLETEAU
Adjointe en charge de l'urgence climatique, écologique et sanitaire et de la condition animale



LABEL BAS-CARBONE : Avec la Métropole Européenne de Lille : Plan boisement 2025

Depuis plusieurs années, la MEL mène une politique active de renforcement des trames écologiques sur son territoire. À travers son plan boisement, la collectivité souhaite accroître les surfaces boisées tout en préservant et en améliorant la qualité des boisements existants.

Menée en partenariat avec les communes, cette démarche se traduit par une grande diversité de plantations : arbres isolés, alignements d'arbres, haies, bandes boisées, vergers ou encore bosquets plus denses. À l'échelle locale, elles créent des espaces refuges pour la biodiversité tout en améliorant le cadre de vie et le bien-être des habitants.

Dans ce cadre, une forêt urbaine a notamment été créée à proximité du parc canin grâce au soutien de la MEL. Ce projet de boisement mixte arbres / arbustes contribue au développement de la nature en ville et à l'adaptation du territoire face aux enjeux climatiques. Il a par ailleurs obtenu le Label Bas-Carbone, reconnaissant son intérêt environnemental en matière de stockage du carbone.

Surfaces renaturée

- Site total : 2 hectares
- Nouveau boisement : 8 500 m²

En chiffres

- Plus de 2 200 arbustes plantés
- Budget de l'opération : 18 114 € HT (pris en charge par la MEL)

Bénéfices des opérations

- Création d'un site multifonctionnel favorable à la biodiversité
- Renforcement des continuités écologiques
- Participation aux enjeux de nature en ville
- Amélioration du cadre paysager et du bien-être des habitants



Elodie DUHAUT
Adjointe en charge de la vie scolaire, périscolaire, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et du conseil municipal des enfants



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : projet sécurité - risques liés à l'univers ferroviaire

Le mercredi 25 mars, un projet autour de la sécurité, à l'initiative des enfants du CME, s'est déroulé au groupe scolaire Dolto-Pasteur. Avec l'intervention de Monsieur Magnier, chauffeur de train à la SNCF, les enfants ont pu découvrir l'univers ferroviaire ainsi que les risques qui y sont liés. À travers des supports pédagogiques variés (petites vidéos, quiz, carnet de suivi...), plusieurs thématiques ont été abordées de manière ludique et interactive.

Parmi les risques évoqués : le danger électrique, l'effet de souffle ou encore la distance de freinage des trains.

Une seconde partie de l'intervention était consacrée au vivre-ensemble et aux comportements à adopter (ou à éviter) dans les transports en commun.

Ce projet s'adressait aux enfants fréquentant le centre de loisirs le mercredi. Bravo et merci à eux pour cette belle initiative, utile et citoyenne !



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Pierre - Henri DESMETTRE
MAIRE DE TEMPLEMARS
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Les Adjoint(e)s



Elise DE SEIXAS
1ère Adjointe
en charge
de l'action sociale,
du logement,
des finances
et du devoir
de mémoire



Vincent PONTHEU
2ème Adjoint
en charge
du commerce,
de l'emploi et de la
modernisation de
l'action municipale



Elodie DUHAUT
3ème Adjointe
en charge de la vie
scolaire, périscolaire,
de la petite enfance,
de l'enfance,
de la jeunesse
et du conseil
municipal des enfants



David VINDREAU
4ème Adjoint
en charge des travaux,
des espaces verts
et de la sécurité.



Marie-Line
LION-DUVIVIER
5ème Adjointe en
charge de l'animation
municipale et
de la lecture publique



Xavier DUHAUT
6ème Adjoint en
charge de la vie
associative :
culturelle, sportive
et caritative



Elisabeth CAILLETEAU
7ème adjointe en
charge de l'urgence
climatique, écologique
et sanitaire, et de la
condition animale



Frédéric VANUXEM
8ème Adjoint
en charge de la
culture, de l'histoire
et du patrimoine

Les Conseiller(e)s délégué(e)s



Delphine MENIEL
Conseillère
déléguée à la
communication



Serge DENYS
Conseiller délégué à
la participation
citoyenne



Janick GODEFROOD
Conseillère déléguée
à l'animation
séniors



Eric BAILLOEUL
Conseiller délégué
à la sûreté
urbaine



Stéphanie
MONTAGNON - LION
Conseillère déléguée
à la démocratie
locale

Les Conseiller(e)s municipaux (ales)



**Hermann
DEGILA**

**Conseiller
réfèrent
au budget**



**Amélie
WAGROWSKI**

**Conseillère
réfèrente à la
prévention santé
et au handicap**



Farid BOUMAZA

**Conseiller réfèrent
à l'aménagement
paysager et
à la gestion
du patrimoine
arboré**



Pauline ANDREU



Bernard PRUVOST



Jacques HYVOZ



**Nadine
BOUCQUEY –
MAIRESSE**

Qui sont les femmes et les hommes qui font vivre Templemars au quotidien ? Derrière chaque décision, il y a avant tout des visages et des responsabilités. Dans cette double page, découvrez les élus du conseil municipal, de la liste majoritaire comme de la liste minoritaire, à travers leurs portraits et leurs fonctions.

Une manière simple et directe de mettre un nom et un visage sur celles et ceux qui œuvrent pour la commune.

Les Conseiller(e)s municipaux (ales) de la liste minoritaire



Juliette GRIFFARD



Eric DUPONT



Emilie DOBBELAERE



James FACOMPTE



Marianne DELEMER



David DEBEIRE

VIE SOCIALE ET SOLIDARITE

TEMPELMARS S'ENGAGE POUR LE BIEN VIEILLIR : UNE DÉMARCHE CONCRÈTE POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DE TOUS

« Choisir le bien vieillir, c'est créer un territoire d'avenir ». Cette conviction, portée par Patrice Lassalle-Bareilles, résonne particulièrement à Templemars.

Face au défi majeur du vieillissement de la population — un enjeu qui concerne aujourd'hui toute la France et plus largement les pays occidentaux — la commune a fait le choix d'anticiper.

Longtemps peu abordée, cette question s'impose désormais comme une priorité locale.

Une commune engagée pour ses aînés

Depuis deux à trois ans, Templemars s'inscrit dans la démarche « Villes Amies des Aînés », un programme porté par le Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés.

Une conviction guide l'action municipale : bien vieillir, c'est avant tout bien vivre dans sa commune.

L'obtention de ce label a permis de dresser un état des lieux précis et de mieux comprendre la place essentielle des seniors dans la vie locale. Acteurs engagés, ils participent activement au dynamisme associatif et à la solidarité. Comme le souligne le maire, Pierre-Henri Desmettre : « Nous avons besoin d'eux. »

Des améliorations concrètes, parfois simples

La consultation des habitants a permis d'identifier des pistes d'amélioration très concrètes.

Comme le résume Madame Crépin : « Parfois, ce n'est pas grand-chose : installer davantage de bancs, agrandir les caractères du journal municipal... »

L'objectif n'est pas de considérer le vieillissement comme une contrainte, mais comme une opportunité d'améliorer le cadre de vie pour tous.



S'inspirer et innover

Le travail en réseau permet également de partager des initiatives inspirantes. À Bourges, par exemple, le CCAS propose des vélos adaptés appelés « Twinner », permettant aux seniors de retrouver autonomie et liberté.

« Cette activité favorise l'autonomie, stimule les capacités cognitives et permet de retrouver des mouvements articulaires doux », explique Marie Dauchy, responsable du CCAS de Templemars.



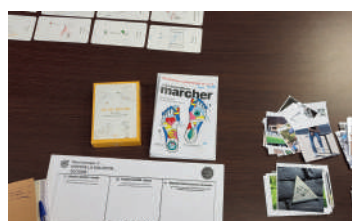
Elise DE SEIXAS
Adjointe en charge de
l'action sociale, du logement, des
finances et du devoir de mémoire

Anticiper aujourd'hui pour mieux vivre demain

Si la majorité des seniors vieillissent en bonne santé, les besoins liés à la dépendance devraient fortement augmenter dans les années à venir. Dans quinze ans, le département pourrait compter jusqu'à 41 % de personnes supplémentaires en perte d'autonomie.

Pour Pierre-Olivier Lefebvre, l'enjeu est clair : anticiper pour éviter des coûts et des adaptations tardives.

Penser dès aujourd'hui un mobilier urbain adapté, c'est investir intelligemment sur le long terme.



La mobilité au cœur des actions

Depuis décembre 2025, un groupe de travail dédié à la mobilité s'est réuni à plusieurs reprises pour adapter l'espace public. Trois priorités ont émergé :

- Marcher en sécurité : améliorer traversées et cheminements
- Marcher avec plaisir : développer le confort et les espaces de pause
- Redonner toute leur place aux aînés dans l'espace public



Parce que la marche reste la première des mobilités...
et la clé de l'autonomie.

Une démarche participative

En avril 2026, la Ville lance une consultation citoyenne à destination des seniors, via un questionnaire.

Les habitants étaient invités à exprimer leur « coup de cœur » dans chacune des trois catégories. Une manière concrète de participer à l'évolution de leur cadre de vie.

Et demain ?

Les résultats seront communiqués lors du Conseil municipal de juin 2026, pour une mise en œuvre dès le second semestre.

À travers cette démarche, Templemars affirme une ambition forte : devenir une commune plus accessible, plus confortable... et plus humaine.

Car une ville pensée pour ses aînés est une ville qui profite à tous, à chaque âge de la vie.

**VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS OU PARTICIPER
À LA DÉMARCHE VILLE AMIE DES AÎNÉS ?**

**RAPPROCHEZ-VOUS DU CCAS
RUE EDOUARD WATRELOT 59175 TEMPELMARS**

**TÉL : 03.20.16.09.59
CCAS@VILLE-TEMPELMARS.FR**

VIE SOCIALE ET SOLIDARITE

NOUVEAU A TEMPLEMARS : UNE NAVETTE POUR FAVORISER L'AUTONOMIE DES SENIORS

La "Navette Autonomie", est un service de transport, avec réservation, destiné aux habitants de 65 ans et plus, rencontrant des difficultés de déplacement.

Ce dispositif vise à favoriser vos déplacements du quotidien (courses, marché, ...) et maintenir le lien social.

Assuré par un agent, il fonctionnera sur réservation, avec des trajets réguliers vers le marché de Seclin, les centres commerciaux de Seclin et Faches-Thumesnil et le club détente de Templemars.

Tarifs accessibles :

- 1€ aller-retour (centres commerciaux & marché)
- 0,50€ aller-retour (activité à Templemars)

Proposé à tarif réduit, ce service public communal est limité à deux trajets par semaine et par personne.

Dans un souci de préserver les finances de la commune, nous avons privilégié pour mettre en place ce nouveau service, un partenariat avec des commerçants locaux. Un emplacement publicitaire leurs a été proposé afin de figurer sur le véhicule. Cette démarche permet d'une part de minimiser les coûts et de permettre une visibilité plus importante aux commerçants partenaires.

Merci à eux pour cette belle collaboration.



Informations, règlement et inscriptions auprès du CCAS

Les usagers doivent obligatoirement réserver leur place une semaine à l'avance auprès de la Maison de l'Accueil et de la Solidarité :

- Le mardi et le jeudi de 8h à 12h
- Par téléphone : 03 20 16 09 59
- Par mail : ccas@ville-templemars.fr

Avec cette initiative, Templemars poursuit son engagement en faveur du bien vieillir et de l'autonomie des aînés.

Parce que bien vieillir, c'est aussi pouvoir se déplacer librement !

Informations et règlement en ligne www.templemars.fr

Templemars est en zone 30



Il s'agit d'une ZONE DE CIRCULATION APAISÉE

La zone 30 est une rue ou un ensemble de rues où la vitesse est limitée à 30km/h. Dans les zones de circulation apaisée, tout conducteur de véhicule doit être prudent face aux usagers les plus vulnérables. La signalisation y est peu présente, l'environnement apaisé et la cohabitation facilitée.

Développée là où les fonctions locales prédominent (commerces, écoles), la zone 30 apporte une meilleure cohabitation de tous les usagers de l'espace public. Elle facilite les modes de transport non motorisés sans bannir pour autant l'automobile.

JE SUIS PIÉTON

- > Je suis piéton si je me déplace à pied, en trottinette, en rollers ou en fauteuil roulant.
- > Je suis prioritaire sur la totalité de l'espace.

JE SUIS CYCLISTE

- > Je cède la priorité aux piétons.
- > Je ne dois pas rouler plus vite que l'allure du pas.
- > Si la circulation temporairement autorisée est à sens unique, je peux rouler à double sens.

JE SUIS AUTOMOBILISTE, MOTARD OU CYCLOMOTORISTE

- > Je ne peux pas circuler et stationner dans l'aire piétonne sauf exception précisée à l'entrée de la zone (desserte de commerces, accès à des garages privés...).

Le stationnement ne peut être que temporaire et ne devra pas gêner le cheminement piétonnier.



Marie-Line Lion-Duvivier,
Adjointe en charge de l'animation
et de la lecture publique

VILLE DE TEMPLEMARS CHALLENGE 2026 JARDINS /BALCONS FENÊTRES FLEURIS

ENSEMBLE EMBELLISSONS NOTRE VILLE



INSCRIVEZ-VOUS DU 2 MAI AU 16 JUIN 2026
COUPON et RÉGLEMENT
DISPONIBLES SUR LE SITE
www.templemars.fr, à l'accueil de la mairie
et dans les commerces Templemarois

RÉPONSE À RENVOYER PAR MAIL :
culture@ville-templemars.fr
OU À DÉPOSER À L'ACCUEIL
OU DANS LA BOÎTE AUX LETTRES
DE LA MAIRIE

Le jury portera un regard
attentif sur la gestion
durable du jardin et les
bonnes pratiques
environnementales :
La préservation de la
ressource en eau et le
respect de la biodiversité.
Pour participer, retrouver
les modalités
et le règlement :
www.templemars.fr



Du 20/06 au 26 /09/ 2026

ouvert à tous les habitants
de la commune et portant
sur les arbres situés sur le
territoire communal (Parc,
squares, forêt urbaine, rues,
allées, vos jardins, les espaces
verts de vos résidences,
copropriétés, lotissements...).

Pour participer, rendez-vous
sur le site www.templemars.fr
ou à l'accueil de la mairie.

ANIMATION ET VIE CULTURELLE

DIMANCHE 21 JUIN 2026 PLACE DELECROIX FÊTE DE LA MUSIQUE À TEMPLEMARS

DE 16H À 21H, PLACE AUX ASSOCIATIONS ET AUX MUSICIENS AMATEURS ET SEMI-PROFESSIONNELS QUI ONT REPOUNDU A NOTRE INVITATION DE SCÈNE OUVERTE POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE A TEMPLEMARS PRÉSENTÉE PAR CAMILLE :

Le groupe Partage

mélanger des reprises de titres français et anglais de plusieurs époques. De Mike Olfield à Gaëtan Roussel en passant par Shania Twain.



La Chorale Coeur à Choeur

vous propose de vous faire son cinéma avec la reprise de plusieurs de ses chants de son concert de 2026.

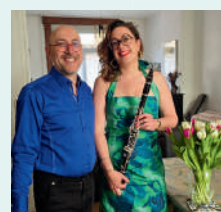


L'association **Tempo** monte le son, au programme : énergie, bonne humeur et grands tubes ! De Gimme Gimme à Highway to Hell, en passant par I Will Survive, Hot Stuff ou encore Bella Ciao, il y en aura pour tous les goûts ! Venez vibrer avec eux et célébrer la musique en live !



"Big'lauve"

Un duo chant/clarinette et piano qui mélange standards de jazz, bossa nova et chansons françaises revisitées.



Le Groupe Génération BG

Un répertoire issu de la variété française repris en duo par Benjamin et Gavin.

Buvette proposée par Templ'anim , petite restauration avec "Terre d'Accueil en Mélantois", du sucré et du salé proposés par Jusqu'au Vrac ainsi que des planches apéritives de la Flamanderie



Mardi 14 juillet à 11h30 :

Dépôt de gerbes au monument aux morts.
Le Conseil municipal et l'Union Nationale des Combattants de Templemars-Vendeville invitent les Templemarois à assister nombreux à la cérémonie qui sera suivie d'un verre de l'amitié.

LA FÊTE NATIONALE LUNDI 13 JUILLET 2026 DÈS 19 H 30 PLACE DELECROIX

A 19 h 30, un apéritif Républicain sera offert par l'équipe municipale pour débiter la soirée et des barbecues géants seront à disposition pour vos grillades.

Buvette proposée par Templ'anim et petite restauration avec l'association « Terre d'Accueil en Mélantois », Jusqu'au Vrac et la Flamanderie.

CONCERT DE 19 H 30 À MINUIT :

- LES 20 SOULS

Des jumeaux, 2 guitares, un répertoire des années 1960 à nos jours.

- ART 21

Article 21 reprendra avec énergie des standards de la chanson française de Daniel Guichard aux Wampas en passant par Téléphone.

- COVER TRUST

Composé de Chris au chant, Tonino à la basse, Pierrot et Rouz à la batterie et Matt à la guitare. Un répertoire reprenant à la fois les classiques de Trust mais aussi des morceaux parfois injustement oubliés.

De 19 h 30 à 21 h 30, Joanny vous accueillera avec son bar à tatouage paillettes.



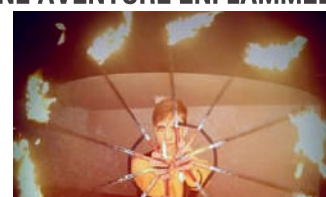
A 22 H : "PIRATES"

AVEC LA TROUPE BURN 'N LIGHT.

Vivez une traversée mouvementée à la recherche d'un trésor incertain.

Un spectacle de feu et de lumière éblouissant, performances artistiques époustouflantes et inoubliables.

UNE AVENTURE ENFLAMMÉE.





Frédéric VANUXEM, Adjoint
en charge de la culture,
de l'histoire et du patrimoine

CULTURE HISTOIRE ET PATRIMOINE

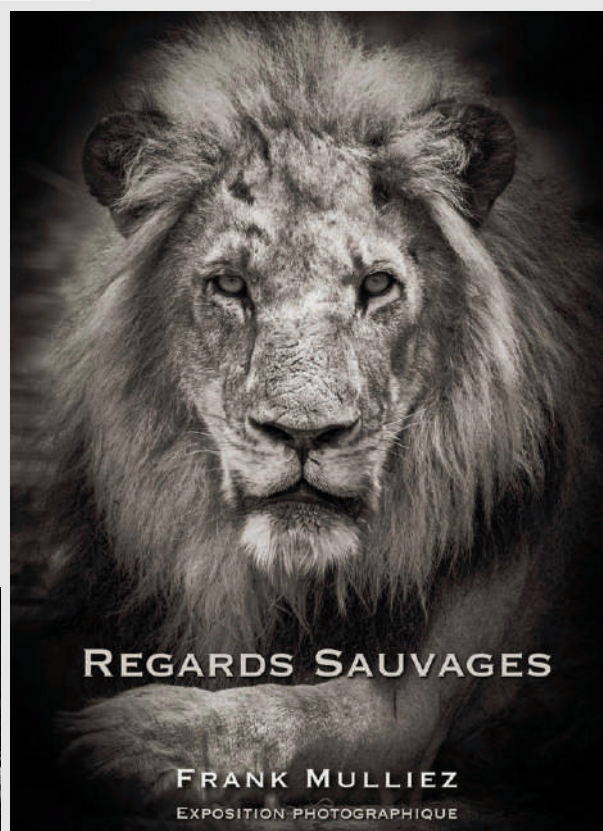
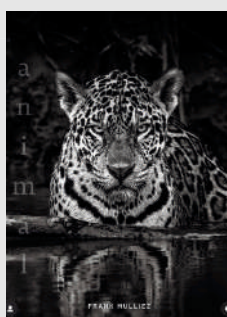
EXPO : REGARDS SUR LE MONDE ANIMAL DE FRANK MULLIEZ

Nous sommes heureux d'ouvrir cette première exposition photographique animalière, en mettant à l'honneur l'artiste Frank Mulliez, Touquettois qui rêvait enfant de devenir pilote et photographe. Depuis il parcourt le monde et a posé son regard en Tanzanie, au Kenya, au Rwanda, en Inde, en Arctique ou encore en Amérique du Sud. Il célèbre avec brio cette terre qui n'appartient pas qu'à l'homme.

**Exposition photographique
"REGARDS SUR LE MONDE ANIMAL"
de Frank Mulliez
Du 1er au 30 juin 2026
à la Médiathèque Noël Dejonghe**

L'artiste y présentera une sélection d'œuvres photographiques animalières originales et un parcours scénographié au sein de la médiathèque.

Des supports d'interprétation et des visuels seront mis en oeuvre et des ouvrages de l'artiste pourront être consultés sur place.



(c) Frank Mulliez



Elodie DUHAUT, Adjointe en charge de la vie scolaire, périscolaire, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et du conseil municipal des enfants

**Venez nombreux participer au Parcours du cœur
(tout public)**

Le samedi 6 juin

**Forum sport santé,
au complexe sportif de 14h à 17h30.**

**Le dimanche 7 juin
Marche du parcours du cœur**

**Départ à 10h du groupe scolaire
(1 seul parcours proposé)**

Retrouvez

LE TEMPL'COLOR RUN

**Le samedi 5 septembre
au complexe sportif**

**Départ à 18h,
avec un échauffement Zumba dès 17h30
(200 places disponibles)**

**Informations et inscriptions auprès
du service enfance jeunesse.**

**nnemraoui@ville-templemars.fr
ou 03-20-96-35-11**

RÉSERVATIONS

POUR LES GALAS DE HIP-HOP

Mercredi 17, Jeudi 18, vendredi 19
et samedi 20 juin

auprès du Service Enfance Jeunesse



>>ZAPPING - RETOUR EN IMAGES ...



Samedi 24 janvier
Les belles sorties
L'abolition des privilèges
avec la MEL et le Théâtre du nord



Samedi 7 février
Accueil des nouveaux arrivants
et des nouveaux recensés
à la Mairie



Samedi 7 et dimanche 8 février
le week-end culturel
de la danse en partenariat
avec les associations



les 28 février, 1 et 2 mars 2026.
"Blackminton"
par le Club de Badminton



Samedi 4 avril
le Tourcoing jazz festival
avec Amaro Freitas



Dimanche 5 avril
La chasse aux oeufs
en partenariat avec Templ'Anim



ALSH avril 2026



Les 4 et 5 avril : Sorties pour les jeunes
de l'Espace Loisirs Jeunes : boxe, cinema,
trampo jump et karting



Samedi 25 avril
Marche cani citoyenne
organisée par le CME



Dimanche 26 AVRIL
Commémoration de la journée nationale
du souvenir des victimes et des héros
de la déportation



Vendredi 1er mai
Mise à l'honneur des médaillés du travail



Vendredi 8 mai
Commémoration
de la victoire du 8 mai 1945

>> TRIBUNES LIBRES ...

ESPACE D'EXPRESSION

Cet espace est ouvert aux groupes politiques du conseil municipal qui peuvent s'exprimer librement.
Les textes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AGISSONS ENSEMBLE POUR TEMPLEMARS

Chères Templemaroises, chers Templemarois,

À l'issue des élections municipales, nous souhaitons avant tout adresser nos sincères remerciements à l'ensemble des électeurs qui se sont exprimés et qui ont permis l'élection du nouveau conseil municipal et donné une orientation claire pour notre commune.

Nous retenons également de ce scrutin un niveau d'abstention important, inhabituel à l'échelle de notre village. Ce constat doit collectivement nous interpeller. Il nous rappelle que l'engagement démocratique reste fragile et que nous devons, plus que jamais, retisser le lien avec l'ensemble des habitants. Bien sûr, nous nous réjouissons du résultat obtenu. Mais ce score nous engage. Il nous oblige à faire davantage, à faire mieux, à être encore plus présents sur le terrain, à l'écoute de chacune et chacun. La confiance qui nous est accordée est précieuse, mais elle n'est jamais acquise. Elle se construit et se mérite chaque jour. Nous abordons ce nouveau mandat avec des commissions renouvelées qui permettront aux talents de s'exprimer au bénéfice de tous.

Dans cet esprit, « Agissons ensemble pour Templemars » s'inscrit pleinement dans une démarche démocratique et sociale constructive. Nous soutiendrons l'action du conseil municipal lorsqu'elle ira dans l'intérêt de la commune, et nous serons également force de proposition. La mise en place d'une délégation à la démocratie locale constitue, à ce titre, une opportunité importante. Elle devra permettre de faire émerger de nouvelles idées, de renforcer la participation citoyenne et de favoriser un dialogue constant avec les habitants.

Nous saluons également la volonté affirmée de donner toute sa place à la culture et au patrimoine, à travers une délégation dédiée. En s'appuyant sur le dynamisme de nos associations et sur un service animation renforcé, cette ambition contribuera à faire vivre et rayonner notre commune. Enfin, nous vous invitons à rester pleinement acteurs de la vie locale. N'hésitez pas à échanger avec les élus et à participer, aux côtés de l'association « Agissons ensemble pour Templemars », à la construction de ce mandat 2026-2032.

Ensemble, continuons d'agir pour Templemars.



VOS ÉLUS RÉUSSIR TEMPLEMARS : NOTRE BILAN DES PREMIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Lors des dernières élections, vous avez été 46,5% à accorder votre confiance à notre projet. Nous ne cachons pas notre déception quant au résultat final, mais nous l'acceptons et ne renonçons pas pour autant à essayer de faire bouger les lignes. Après les séances des 1er et 27 avril, nous souhaitons **partager avec vous la réalité** du fonctionnement de la majorité actuelle.

UN FONCTIONNEMENT DE LA MAJORITÉ QUI INTERPELLE :

L'organisation interne nous laisse également perplexes. Les commissions sont éparpillées et vidées de leur substance, ce qui dilue l'efficacité de leur action. Lors des conseils municipaux, le débat cède trop souvent la place à de longs discours évasifs et interruptions de Mr le maire, rendant les échanges longs et difficiles. Rappelons que l'opposition n'est pas un adversaire à disqualifier. Notre but n'est pas de nous opposer par principe, mais de **construire ensemble tout en soulignant les incohérences ou les points à améliorer**. Quand le dialogue est ainsi court-circuité, c'est la démocratie locale qui est malmenée.

DES CHOIX BUDGÉTAIRES QUI NOUS INQUIÈTENT :

Nous avons voté **contre** le budget primitif pour plusieurs raisons concrètes :

- **Erreurs de préparation** : des incohérences sont apparues juste après la commission finances, et les arbitrages définitifs ont été effectués sans nous consulter ni obtenir notre aval. Les arguments du "manque de temps" et "héritage de l'ancienne équipe AET" ne sont pas acceptables.
- **Doublis de projets** : des réalisations actées (comme par exemple : assainissement de la maison médicale, l'inauguration de la navette seniors) ne sont pas budgétées. Les nouvelles commissions restent sans moyens malgré 185 000 € d'excédent.
- **Des mots aux actes** : on ne peut pas ouvrir un conseil municipal en invoquant la conjoncture difficile pour les entreprises sans soutenir concrètement nos commerces locaux. Au-delà des discours de façade, il faut des actes et du soutien réel.
- **Soutien aux associations** : Nous avons demandé une réévaluation des critères d'attribution des subventions. Notre objectif est d'apporter plus de clarté et de cohérence dans la répartition des aides, afin que chaque projet soit soutenu de manière juste.

NOTRE ENGAGEMENT RESTE INTACT : vous tenir informés de la suite des événements. Suivez-nous sur les réseaux sociaux et n'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Mail : reussirtemplemars@gmail.com

Restons connectés sur Facebook & Instagram : Réussir Templemars 2026



article rédigé le 12 mai 2026

JUIN

DU 1^{er}
AU 30
JUIN

Exposition "Regards
sur le monde animal"
de Frank Mulliez
A la Médiathèque (voir p9)

5

Don du sang de 15h à 19h
Salle H. Desbonnet

6

Parcours du coeur
tout public
De 14h à 17h30
Complexe sportif (p.9)

7

Parcours du coeur
Marche
départ à 10h
Groupe scolaire (p.9)

6

Poe iti Tahiti
Spectacle de danses
polynésiennes
20h - salle H. Desbonnet
Résa Hello Asso

8

Journée nationale
d'hommage aux morts
pour la France
en Indochine
18h30 - Monument aux morts

9

Camion de l'emploi
De 14h à 17h
Place Delecroix

12

Match de foot
Agents vs Habitants
19h - Complexe Sportif

14

Modern'Jazz
14 h et 17 h
salle H. Desbonnet

16

Rendez-vous
des Séniors :
Journée à Lille
De 10h30 à 16h45

18

Commémoration
de l'Appel du G. de Gaulle
18h30
Monument aux morts

21

Fête de la musique
16 h-Place Delecroix

27
et
28

Galas de Hip-Hop
20h - Samedi
13h30 et 16h30 Dimanche
Salle H.Desbonnet

30

Rendez-vous
des Séniors :
initiation au mini-golf
De 13h30 à 16h30
Salle H.Desbonnet

JUILLET

27/06
AU
3/07

Séjour Jeunes 8-12 ans
à Éco Land

4

Représentations théâtrales
"Tous en Scène!"
des ateliers enfants :
- Zombie Bunker
de Camille German
- Petits contes défaits
d'Emmy
De Bosscher
Tarifs :
• Entrée : 7€
• Gratuit - de 12 ans
• Réservations :
06-75-41-64-95

16h
Salle H.Desbonnet

13

Fête Nationale
19 h 30 -
Place Delecroix (p.8)

14

Commémoration
de la Fête Nationale
11h30
Monument aux morts

27/07
AU
1/08

Séjour Ados 12-16 ans
dans les côtes normandes



VIDE-GRENIER A TEMPLEMARS
Dimanche 13 septembre de 8h à 15h
(installation dès 6h)

Place Delecroix – Rue Simat de la Vallidigna -
Rue Etienne Dolet
Prix de l'emplacement : 5 € les 2 m indivisibles

Date et lieu de réservations :

Riverains :

Samedi 20 juin, 9h - 12h, salle de la gare

Templemarois :

Samedi 29 août, 9h - 12h, salle de la gare

Extérieurs :

Mercredi 2 septembre, 18h - 19h30, salle de la gare

Tout public :

Samedi 5 septembre, 11h - 16h, salle Fernand Sastre
(Forum des Associations)

Contacts :

Adresse mail : templanim.vg@gmail.com

Téléphone : 06 37 13 04 90

Page facebook Templ'anim

SEPTEMBRE

**SOYEZ
AU RENDEZ-VOUS !!!**

Vos manifestations municipales
et associatives
de SEPTEMBRE, OCTOBRE
ET NOVEMBRE 2026 paraîtront
dans le prochain numéro #157

- le forum des associations
- le Templ'Color Run
- le salon métropolitain du polar 2026

